



v. 2025

Description du parcours de formation

>>> Référent de Site <<<

Organisation du parcours

Le parcours de référent de site est composé de 2 modules d'une demi-journée chacun. Il peut être effectué sur une journée ou sur 2 demi-journées entrecoupées d'une pause de 2 à 3 semaines.

Le premier module est consacré aux fondamentaux du compostage et le second correspond à un module de spécialisation du parcours de guide composteur au choix.

Les modules de spécialisation choisis pour le parcours de référent de site sont majoritairement le module GC 23 relatif à la mise en œuvre d'une opération de prévention-gestion autonome des biodéchets en établissement ou le module GC 22 relatif à la mise en œuvre d'une opération de prévention-gestion partagée des biodéchets. Mais d'autres combinaisons sont possibles en fonction des besoins du groupe de stagiaires.

Objectifs

- Définir les solutions de prévention et les dispositifs de gestion des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs : accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des producteurs de biodéchets
- Suivre, évaluer les opérations (sur les aspects techniques, économiques et également sociaux et pédagogiques) et remonter les informations / besoins

Publics / Prérequis

- Pour tout public, bénévole ou salarié, intéressé par le compostage de proximité
- Maîtriser le français à l'écrit comme à l'oral et savoir utiliser les outils informatiques (traitement de texte, e-mail, navigation internet ...)
- Être autonome dans les déplacements et les gestes de la vie quotidienne et disposer des capacités physiques à utiliser des outils de jardinage et de manutention légère (du type biodéchets et composts...)

Contenu de la Formation

Les fondamentaux du Référent de Site

Selon le référentiel Ademe

- RS 11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardins et déchets de cuisine
 - ✓ Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
 - ✓ Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation,) et la complémentarité entre ces solutions
 - ✓ Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte-mulching, paillage...)
 - ✓ Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
 - ✓ Etudier l'utilisation du compost
 - ✓ Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

Les modules de spécialisation (au choix)

- GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé
 - ✓ Identifier les enjeux et la politique de la collectivité
 - ✓ Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé semi-collectif et les différences avec le compostage individuel
 - ✓ Organiser le lancement d'un site
 - ✓ Définir une opération envisageable sur son territoire
- GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantines scolaires, entreprises...)
 - ✓ Etudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés (postes de production, nature et quantité, stockage, collecte, traitement)
 - ✓ Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome (environnemental, économique, pédagogique) et les solutions disponibles (prévention, tri, compostage)
 - ✓ Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement (restrictions et précautions éventuelles)
 - ✓ Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
 - ✓ Organiser la conduite et le suivi d'une installation
 - ✓ Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
 - ✓ Suivre et évaluer les opérations.

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne entre **apports théoriques** et des situations de **mise en pratique**. Elle repose sur des :

- Visites de sites
- Ateliers pratiques
- Jeux de rôles
- Etudes de cas
- Démonstrations
- Travail individuel ou en groupe
- Quiz

Les phases théoriques sont dispensées dans des salles de cours équipées (vidéoprojecteur, paperboard) et les phases de mise en pratique se déroulent sur des sites de compostage collectifs ou domestiques ainsi que dans des jardins partagés, familiaux, publics ou privés.

Evaluation

L'acquisition des compétences est évaluée tout au long de la formation sous forme de quiz, QCM, études de cas et travaux pratiques.

Le bilan pédagogique est réalisé entre le formateur et les stagiaires à l'issue de la formation par le biais d'un débat collectif, de fiches individuelles d'évaluation à remplir par les participants et le formateur.

Intervenants

Liste des formateur-ices qui interviennent sur le parcours de référent de site. Les intervenant-es définitif-ives sont communiqué-es lors de la convocation et avec le programme détaillé de la formation.

Lucas Chlémaire | Formateur et Maître Composteur

Yasmine Jugie | Gestionnaire & Maître Composteure

Tarifs Maison du Compost 2025

Tarifs intra

- Coût journalier (7h) : 840 € TTC (salle non comprise, de 6 à 16 stagiaires)

Référent de site avec 1 module de spécialisation

Inclue les frais administratifs et pédagogiques, la cotisation des 12€/jour/stagiaires reversée au RCC national

Hors frais de déplacement et d'hébergement éventuel

- 1 jours = 840 € TTC (1 module fondamental + 1 module de spécialité)

Chaque module de spécialisation ajoute une demi-journée

Tarifs inter

De 6 à 16 stagiaires

1 jour - repas du midi inclus, hors hébergement

- Prise en charge : 320 € TTC / candidat / jour
- Autofinancement : 180 € TTC / candidat / jour